



**SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2018**

2ème Session Ordinaire de 2018

**RIUNIONE DI I 29 È 30 DI NUVEMBRE**

Réunion des 29 et 30 Novembre

**2018/O2/082**

## **Question déposée par M. Petr'Antone Tomasi au nom du groupe Corsica Libera**

Objet : *Rétablissement de la cartographie des ESA – bilan d'étape*

Monsieur le Président du conseil exécutif,  
Monsieur le Président de l'AUE,

Le 26 juillet dernier, consécutivement à différents jugements du Tribunal Administratif de Bastia, notre Assemblée adoptait un rapport relatif au rétablissement de la cartographie des Espaces Stratégiques Agricoles du PADDUC.

Considérant l'importance de cette démarche pour la sauvegarde et la valorisation des terres agricoles, pouvez-vous, à cette heure, proposer à l'Assemblée de Corse un premier bilan d'étape suite à l'adoption dudit rapport ?

Dans le cadre de cette démarche, pourriez-vous également nous indiquer, quelle méthode de travail vous préconisez pour les futurs travaux du Comité de Pilotage prévu par cette délibération et en charge du suivi de la procédure ?

Eu égard à l'impérieuse nécessité de rendre à la carte des ESA son caractère opposable, et ainsi sécuriser l'application du principe d'inconstructibilité de ces terres, je vous remercie par avance des éléments que vous porterez à notre connaissance.